

Conditions Générales de Vente et Prestations de Services entre professionnels - DELIVMAX

Article 1 : Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente et Prestations de Services constituent, conformément à l'**article L 441-1 du Code du Commerce**, le socle unique de la relation commerciale entre les parties.

Elles ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Société DelivMax (ci-après « La Société ») fournit aux Clients professionnels (ci-après « Les Clients ou le Client ») qui lui en font la demande, via le site internet ou l'application mobile de la Société, les prestations de services (ci-après les "Services") et/ou produits (ci-après les "Produits") suivants : Conseil dans les matériaux et équipements de chantier et fournitures de produits.

Elles s'appliquent, sans restriction ni réserve, à tous les Services rendus et les ventes conclues par la Société auprès des Clients de même catégorie, quelles que soit les clauses pouvant figurer sur les documents du Client, et notamment ses conditions générales d'achat.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces Conditions Générales de Vente et Prestations de Services sont systématiquement communiquées à tout Client (hors grossistes) qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande auprès de la Société. Elles sont également communiquées à tout Client préalablement à la conclusion d'une convention unique visée aux articles L 441-3 et suivants du Code du Commerce, dans les délais légaux.

Toute commande de Services et fourniture de Produits implique, de la part du Client, l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente et Prestations de Services et des conditions générales d'utilisation du site internet / application mobile de la Société.

Les renseignements figurant sur le site internet, l'application mobile et tarifs de la Société sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment.

La Société est en droit d'apporter à ces Conditions Générales de Vente et de prestations de Service toutes modifications qui lui paraîtront utiles.

Article 2 : Commandes

2.1 Passation d'une commande

Les ventes de Produits et Services ne sont parfaites et définitives qu'après établissement d'un devis accepté par Client, donnant lieu à un bon de commande dûment signé par la Société (matérialisée par "Mode de confirmation de la prise en compte de la commande du Client"), qui s'assurera notamment, de la disponibilité des produits demandés et qu'après le paiement intégral de la commande par le Client via le site internet ou application mobile de la Société.

Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation (article 1127-2 du Code Civil). Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente et Prestations de Services et constituent une preuve du contrat de vente.

La prise en compte de la commande et l'acceptation de celle-ci par la Société sont confirmées par l'envoi d'un bon de commande par mail.

Les données enregistrées dans le système informatique de la Société constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

2.2 Modification de la commande

Les éventuelles modifications demandées par le Client ne pourront être prises en compte, dans la limite des possibilités de la Société et à sa seule discréction. Dans le cas où elles sont acceptées, un nouveau devis et bon de commande seront établis avec ajustement éventuel du prix.

Article 3 : Tarifs

Les prix des Services et Produits vendus sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande, le cas échéant, dans la proposition commerciale spécifique adressée au Client, selon le devis préalablement établi par la Société et accepté par le Client, comme indiqué à l'article "Commandes" ci-dessus.

Les prix des Produits et Services proposés par la Société sont exprimés en euros (€).

Les tarifs sont exprimés en hors taxe (HT).

La Société DelivMax s'accorde le droit de modifier ses prix à tout moment.

Les conditions de détermination du coût des Services et dont le prix ne peut être connu a priori ni indiqué avec exactitude, ainsi que la méthode de calcul du prix permettant de vérifier ce dernier, seront communiquées au Client ou feront l'objet d'un devis détaillé, à la demande du Client conformément aux dispositions de l'article L 441-1,III du Code de commerce

Les prix affichés sur le site internet ou application mobile de la Société ne comprennent pas le transport, ni les frais de douane éventuels et les assurances qui restent à la charge de du Client.

Des conditions tarifaires particulières peuvent être pratiquées en fonction des spécificités demandées par le Client concernant, notamment, les modalités et délais de livraison, ou les délais et conditions de règlement. Une offre commerciale particulière sera alors adressée à au Client par la Société.

Article 4 : Offres promotionnelles

La Société DelivMax peut proposer ponctuellement des offres promotionnelles, pour une durée limitée. Les informations relatives à la durée et aux conditions de ces offres promotionnelles sont disponibles sur le site internet / application mobile de DelivMax. Les offres promotionnelles sont soumises à conditions. La Société se réserve le droit de modifier à tout moment les offres promotionnelles en cours et proposer d'autres offres promotionnelles provisoires.

Article 4 : Modalités de paiement et facturation

4.1 Règlement

Le règlement des commandes correspondant à 100 % du prix total des Services et Produits commandés est exigé lors de la passation de la commande, après validation du devis par le Client et acceptation de la commande par la Société.

La Société ne sera pas tenu de procéder à la fourniture des Services et Produits commandés par le Client si celui-ci ne lui en paye pas le prix dans les conditions et selon les modalités indiquées aux présentes Conditions Générales de Vente et Prestations de Services.

4.2 Modes de paiement

Les moyens de paiements acceptés sont les suivants : cartes bancaires (Visa, MasterCard, American Express, autres cartes bleues).

4.2 Facturation

Une facture est établie par la Société et remise/envoyée par mail au Client lors de chaque fourniture de Services et Produits. Modification de factures délais?

Article 5 : Modalités de fourniture des services et produits

5.1 Livraison

Le choix du transporteur est réservée à la société.

La livraison est effectuée au lieu indiqué par le Client sur le bon de commande.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti. Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit du Client à : l'allocation de dommages et intérêts / l'annulation de la commande.

Le Client est tenu de vérifier l'état apparent des produits lors de la livraison. A défaut de réserves expressément émises par le Client lors de la livraison, les produits délivrés par la Société seront réputés conformes en quantité et qualité à la commande. quelle procédure?

5.2 Modification de la localisation

La délivrance et la remise des produits pourront avoir lieu en tout autre lieu désigné par le Client, aux frais exclusifs du Client. De même, en cas de demandes particulières du Client concernant les conditions d'emballage ou de transport des produits commandés, dûment acceptées par écrit par la Société, les coûts liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire.

Article 6 : Protection des données

Toutes les informations relatives à la collecte et au traitement des données à caractère personnel de l'Utilisateur par DelivMax, ainsi qu'à l'utilisation de cookies sur le Site sont disponibles dans la **Politique de confidentialité**.

Article 7 : Langue du contrat Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Article 8 : Droit applicable

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies par le **droit français**.

En cas de contestations les parties tenteront une résolution amiable.

A défaut tous litiges afférents aux CGV relèvent de la compétence du **Tribunal de Commerce de Paris**.